

DEPARTEMENT DE L' AISNE

Arrondissement de CHATEAU-THIERRY



République Française

PETR-UCCSA  
UNION DES COMMUNAUTÉS DE COMMUNES  
DU SUD DE L' AISNE

Ferme du Ru Chailly - 02650 FOSSOY  
-----

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL

Séance du 19 JANVIER 2021

**OBJET : FESTIVAL DE MUSIQUE EN OMOIS 2021 : CHOIX DU PRESTATAIRE**

L'an deux mil vingt et un, le 19 janvier à 18 h 30, dans la salle de réunion du PETR - UCCSA, Ferme du ru Chailly, les délégués du Comité Syndical du PETR - UCCSA légalement convoqués, se sont réunis,

Date de convocation le : 13 janvier 2021

Délégués en exercice : 32

Présents (titulaires et suppléants) : 25

Pour : 25

Absents (titulaires) : 9

Contre : 0

Représentés (suppléants) : 3

Abstention : 0

Votants (titulaires et suppléants) : 25

**Communauté de Communes du Canton de Charly sur Marne :**

Titulaires présents :

M. ADAM, Mme CLOBOURSE, M. DEVRON, M. LEFRANC, Mme LOISEAU, Mme MARY, Mme PIERRE, Mme REGARD, M. RIVAILLER, M. VERLAGUET.

Titulaires excusés :

Mme HOURDRY, M. MARCHAL, Mme PLANSON, Mme RIBOULOT,

Suppléants présents :

M BELLANGER, Mme FOYART.

Suppléants excusés :

M. PLATEAUX, M. RICADA.

**Communauté d'Agglomération de la Région de Château-Thierry :**

Titulaires présents :

Mme BINIEC, M. EUGENE, Mme GABRIEL, M. GIRARDIN, M. HAQUET, M. HAY, M. LAHOUATI, M. LEBOULANGER, Mme MARICOT, M. MOYSE, Mme OLIVIER, M. POURCINE.

Titulaires excusés :

M. BOUTELEUX.

Suppléants présents :

M. LEDUC JL.

Suppléants excusés :

Mme DUPUIS, M. DURTHALER, M. POIX, Mme POUILLART, M. TROUBLE.

**Secrétaire de séance :** Mme LOISEAU

**OBJET : FESTIVAL DE MUSIQUE EN OMOIS 2021 : CHOIX DU PRESTATAIRE**

Vu la délégation de pouvoir du Comité Syndical au Bureau Syndical en date du 10 septembre 2020,

Vu le code de la commande publique, article L 2123-1 et suivants,

Vu le lancement de la procédure MAPA pour le FMO lors du comité syndical du 19 décembre 2019,

Vu la diffusion du cahier des charges, du règlement de consultation, de l'acte d'engagement et du cadre de décomposition du prix effectuée le 8 décembre 2020 sur la plateforme «KLEKOON»,

Le marché comporte 1 lot.

Vu la publicité réalisée sur le site internet du PETR – UCCSA et sur le journal l'UNION,

Vu la date limite de réception des offres par voie dématérialisée le 29 décembre 2020 à 12h00,

Vu la réception d'une offre,

Vu l'analyse de l'offre en commission MAPA,

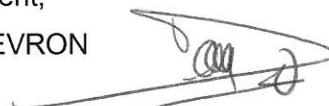
Les délégués du PETR - UCCSA décident :

- d'attribuer à « La Biscuiterie » pour un montant de 70 400 €, l'organisation générale du Festival Musique en Omois 2021,
- de régler toutes les factures afférentes au dossier,

et autorisent le Président à signer toutes les pièces relatives à ce marché.

Fait et délibéré en séance, les jour et an que dessus et ont signé les membres présents.

Le Président,  
Olivier DEVRON



DEPARTEMENT DE L'AISNE  
Arrondissement de CHATEAU-THIERRY

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

002-200051100-20210119-2021-5-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 20/01/2021



République Française

PETR-UCCSA  
UNION DES COMMUNAUTES DE COMMUNES  
DU SUD DE L'AISNE

Ferme du Ru Chailly - 02650 FOSSOY  
-----

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL  
Séance du 19 JANVIER 2021

**OBJET : OUVERTURE DE CRÉDITS EN INVESTISSEMENT**

L'an deux mil vingt et un, le 19 janvier à 18 h 30, dans la salle de réunion du PETR - UCCSA, Ferme du ru Chailly, les délégués du Comité Syndical du PETR - UCCSA légalement convoqués, se sont réunis,

Date de convocation le : 13 janvier 2021

Délégués en exercice : 32

Présents (titulaires et suppléants) : 24

Absents (titulaires) : 10

Représentés (suppléants) : 3

Votants (titulaires et suppléants) : 24

Pour : 24

Contre : 0

Abstention : 0

**Communauté de Communes du Canton de Charly sur Marne :**

Titulaires présents :

M. ADAM, Mme CLOBOURSE, M. DEVRON, M. LEFRANC, Mme LOISEAU,  
Mme MARY, Mme PIERRE, Mme REGARD, M. RIVAILLER, M. VERLAGUET.

Titulaires excusés :

Mme HOURDRY, M. MARCHAL, Mme PLANSON, Mme RIBOULOT,

Suppléants présents :

M BELLANGER, Mme FOYART.

Suppléants excusés :

M. PLATEAUX, M. RICADA.

**Communauté d'Agglomération de la Région de Château-Thierry :**

Titulaires présents :

Mme BINIEC, M. EUGENE, Mme GABRIEL, M. GIRARDIN, M. HAQUET, M. HAY,  
M. LAHOUATI, M. LEBOULANGER, Mme MARICOT, M. MOYSE, Mme OLIVIER.

Titulaires excusés :

M. BOUTELEUX.

Suppléants présents :

M. LEDUC JL.

Suppléants excusés :

Mme DUPUIS, M. DURTHALER, M. POIX, Mme POUILLART, M. TROUBLE.

**Secrétaire de séance :** Mme LOISEAU

**OBJET : OUVERTURE DE CREDITS EN INVESTISSEMENT**

Vu les dispositions extraites de l'article L 1612-1 du code général des collectivités territoriales,

Vu les crédits ouverts au budget primitif 2020,

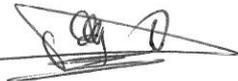
Les délégués du PETR - UCCSA décident :

- de régler les dépenses d'investissement 2021 en attendant le vote du budget primitif 2021 à hauteur du  $\frac{1}{4}$  des crédits ouverts au budget 2020
- d'affecter au chapitre 20 : article 2051-020 : 950 € (logiciels)  
article 2051-96 : 600 € (logiciel)
- d'affecter au chapitre 21 : article 2183-020 : 1 000 € (ordinateur)  
article 2188-020 : 450 € (sono portative)

Fait et délibéré en séance, les jour et an que dessus et ont signé les membres présents.

Le Président,

Olivier DEVRON



DEPARTEMENT DE L'AISNE

Arrondissement de CHATEAU-THIERRY



République Française

PETR-UCCSA  
UNION DES COMMUNAUTÉS DE COMMUNES  
DU SUD DE L'AISNE

Ferme du Ru Chailly - 02650 FOSSOY  
-----

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL  
Séance du 19 JANVIER 2021

***Complément : Pour absence de signature d'un titulaire***

**OBJET : OUVERTURE DE CREDITS EN INVESTISSEMENT**

L'an deux mil vingt et un, le 19 janvier à 18 h 30, dans la salle de réunion du PETR - UCCSA, Ferme du ru Chailly, les délégués du Comité Syndical du PETR - UCCSA légalement convoqués, se sont réunis,

Date de convocation le : 13 janvier 2021

Délégués en exercice : 32

Présents (titulaires et suppléants) : 25

Pour : 25

Absents (titulaires) : 9

Contre : 0

Représentés (suppléants) : 3

Abstention : 0

Votants (titulaires et suppléants) : 25

**Communauté de Communes du Canton de Charly sur Marne :**

Titulaires présents :

M. ADAM, Mme CLOBOURSE, M. DEVRON, M. LEFRANC, Mme LOISEAU, Mme MARY, Mme PIERRE, Mme REGARD, M. RIVAILLER, M. VERLAGUET.

Titulaires excusés :

Mme HOURDRY, M. MARCHAL, Mme PLANSON, Mme RIBOULOT,

Suppléants présents :

M BELLANGER, Mme FOYART.

Suppléants excusés :

M. PLATEAUX, M. RICADA.

**Communauté d'Agglomération de la Région de Château-Thierry :**

Titulaires présents :

Mme BINIEC, M. EUGENE, Mme GABRIEL, M. GIRARDIN, M. HAQUET, M. HAY, M. LAHOUATI, M. LEOULANGER, Mme MARICOT, M. MOYSE, Mme OLIVIER, **M. POURCINE.**

Titulaires excusés :

M. BOUTELEUX.

Suppléants présents :

M. LEDUC JL.

Suppléants excusés :

Mme DUPUIS, M. DURTHALER, M. POIX, Mme POUILLART, M. TROUBLE.

**Secrétaire de séance :** Mme LOISEAU

**OBJET : OUVERTURE DE CREDITS EN INVESTISSEMENT**

Vu les dispositions extraites de l'article L 1612-1 du code général des collectivités territoriales,

Vu les crédits ouverts au budget primitif 2020,

Les délégués du PETR - UCCSA décident :

- de régler les dépenses d'investissement 2021 en attendant le vote du budget primitif 2021 à hauteur du  $\frac{1}{4}$  des crédits ouverts au budget 2020
- d'affecter au chapitre 20 : article 2051-020 : 950 € (logiciels)  
article 2051-96 : 600 € (logiciel)
- d'affecter au chapitre 21 : article 2183-020 : 1 000 € (ordinateur)  
article 2188-020 : 450 € (sono portative)

Fait et délibéré en séance, les jour et an que dessus et ont signé les membres présents.

Le Président,

Olivier DEVRON

